



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 16 MARS 2007

La séance est ouverte à 20h30

Nombre de présents : 25

Nombre de procurations : 57

Soit 82 adhérents présents ou représentés (23,7 %)

Rappel de l'ordre du jour

- Allocution de bienvenue du Président M. Jean-Michel Bouveret.
- Rapport moral du Président – Quitus au Président
- Rapport financier par le Trésorier, M. Gérard Fargeaud – Quitus au trésorier
- Présentation du projet de modification des statuts
- Election des membres au conseil d'administration.
- Questions diverses

Aucun quorum n'étant exigé pour cette assemblée (pour la dernière fois cette année), elle peut délibérer valablement.

Allocution de bienvenue du Président , M. Jean-Michel Bouveret

Le Président remercie pour leur présence Monsieur Pailleux, Maire de Coignières, ainsi que tous les adhérents qui sont venus participer à cette AG, et marquer ainsi leur intérêt à la vie de l'Association.

La mise en conformité de nos statuts avec les nouveaux textes réglementaires en vigueur ont nécessité cette année la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Les statuts actuels prévoient que toute modification des statuts nécessite un quorum de 50% des adhérents (173). Cette AGE ne pourra donc pas délibérer valablement et devra être reconvoquée dans les 15 jours.

Rapport moral

Présentation du bureau de l'an passé

Président : M. Jean-Michel Bouveret, largement épaulé par

Vice Président : M. Alain Oger

Trésorier : M. Gérard Fargeaud

Trésorier Adjoint : M. Yves Leboucher

Secrétaire : Mme Béatrice Ferrand

Secrétaire Adjoint : M. Gilles Petitjeannot

Autres membres du Conseil d'Administration :

Mme Sylviane Morgant

M. et Mme Patrick et Claudine Viel

Mme Nicole Ledys

M. Daniel Castaing

Ce bureau se réunit de façon régulière une fois par mois, voire plus fréquemment si nécessaire.



Evolution de l'association

Si cette année, le nombre d'adhérents est en augmentation, l'évolution est différente selon les activités

Une nouvelle activité a été ouverte : « jeux de sociétés » à la maison du voisinage, le jeudi soir (18 adhérents).

L'activité Batterie a dû être fermée cette année ; elle ne concernait plus que 5 ou 6 adhérents, dont la moitié ne résidait pas à Coignières, et était fortement déficitaire, du fait de la nécessité de louer un studio à l'extérieur.

Quatre activités notamment sont en forte progression :

- le Judo (de 24 à 36 adhérents)
- le Badminton (de 30 à 40 adhérents)
- la Poterie enfants (de 12 à 17 adhérents)
- la Randonnée (de 66 à 81 adhérents)

Parallèlement, 2 activités ont vu leur effectif baisser :

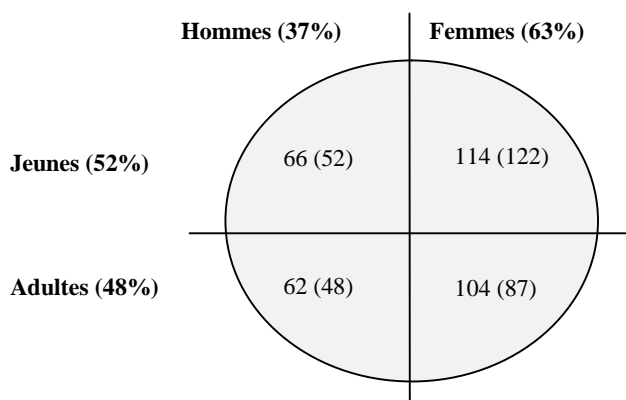
- Le Théâtre (de 30 à 20 adhérents)
- Le Piano (de 27 à 13 adhérents)

Il faut noter que la baisse dans ces deux dernières activités touchent essentiellement les adolescents. Nous allons réfléchir sur ce que l'on peut leur proposer.

Répartition des Adhérents par âge et sexe : saison 2006/2006 (les chiffres entre parenthèses

correspondent à la saison 2005/2006

346 (299) adhérents, dont 291 (259) Coignériens



- Augmentation du nombre d'adultes (Rando, jeux)
- Stabilité du nombre de jeunes, mais baisse de l'âge moyen

Les enseignants et animateurs :

Pour animer les activités, nous avons des professeurs qui nous sont fidèles, certains depuis 10 à 15 ans, et nous les remercions du travail accompli auprès de nos adhérents, et plus particulièrement ceux qui prennent en charge les plus jeunes enfants.

M. Daniel JENN
Mme Josette PERRIER
Mme Irina GIRAUDET
M. Pascal LEFUR

Baby gym – Gymnastique aux Agrès – Badminton.
Gymnastique adultes
Eveil Musical et flûte à bec.
Théâtre



Coignières Foyer Club

Mme Véronique PHILIPOT	Poterie
M. Nicolas DE RIGAL	Guitare
M. Bernard GEFFROY	Piano
Mme Karine PEYRELADE	Danse classique et modern' jazz
M. Jean-Loup DESLOGES	Judo
Mme Gaëlle SOUPRAYEN	Gymnastique Rythmique

Les activités Randonnée et Jeux de Société sont animées par des Bénévoles, que nous tenons également à remercier :

- Loïc Turbiau anime l'activité randonnée depuis 11 ans, ce qui pour la petite histoire, représente 1600 kms parcourus et 23 kms de montées. Grand merci et félicitations aux participants.
- Gilles Petitjeannot et Yves Leboucher depuis l'an dernier organisent les randonnées du vendredi.
- Alain Oger et Yves Leboucher s'occupent de la section jeux de Société

* Evolution des adhérents au fil des ans

	SAISONS				
	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Athlétisme	9				
Relaxation	4				
Baby gym	14	13	6	4	7
Gym agrès	22	8	5	21	26
Gym rythmique	17	9	17	11	12
Judo	31	10	16	24	36
Badminton	20	32	28	30	39
Gym adultes	35	34	24	32	30
Randonnée	55	68	40	66	81
Chorale	9	7			
Eveil musical			7	10	15
Danse	41	67	53	41	39
Théâtre	29	28	19	30	20
Poterie enfants	24	25	4	12	17
Poterie adultes	8	13	7	8	8
Batterie	8	7	5	4	
Guitare	9	17	20	13	14
Piano	26	27	28	27	13
Jeux de société					18
Conseil d'administration	10	8	10	9	11
participants	371	373	289	342	386

Les Evénements de la saison :

La vie de l'association est essentiellement organisée autour de séances hebdomadaires, et il est essentiel de pouvoir se retrouver périodiquement dans une ambiance plus festive, pour montrer aux parents et amis le travail accompli tout au long de l'année : c'est la raison d'être notamment des galas de fin d'année :

- 9/06 : gala de théâtre
- 12/06 : gala de musique
- 16/06 : gala de danse
- 9 au 16/06 : exposition de l'atelier poterie avec vernissage.

Mais le CFC, c'est aussi bien d'autres manifestations :

- Semaine « porte ouverte » au gymnase pour inviter les jeunes coigniériens à découvrir nos activités sportives. Cela va être reconduit cette année en juin.
- Forum des associations : journée importante qui permet aux nombreux visiteurs, en plus de la prise d'inscriptions, de découvrir les activités proposées et de rencontrer nos professeurs.



Coignières Foyer Club

- Nous avons renoué avec nos anciennes traditions, le Goûter de Noël offert à tous les enfants de l'association. A cette occasion Mme Giraudet (professeur de l'éveil musical) et ses petits prodiges, nous ont donné une prestation musicale qui a remporté un vif succès.
- 2 février : audition de théâtre, avec l'attribution du titre de « brigadier d'honneur » au gagnant.
- 28 mars : audition des élèves de guitare de Nicolas de Rigal, à la maison de voisinage, avec la participation de guitaristes venant d'autres écoles de musique (en présence d'une centaine de personnes).
- 30 mars : loto. C'est une de nos traditions. Grand succès, malheureusement limité par une salle un peu petite.

Gestion administrative :

A compter du 1^{er} janvier 2006 pour la comptabilité, et du 1^{er} avril pour la paie, ces deux activités, auparavant sous-traitées à un cabinet comptable, ont été reprises bénévolement en interne par Gérard Fargeaud et Alain Oger. La charge de travail correspondante est assez élevée, mais les économies réalisées sont substantielles.

Le Président tient à remercier Nicole Ledys qui a assuré cette charge pendant plusieurs années, avec beaucoup de compétence.

Pour simplifier et alléger les procédures de paie (9 professeurs salariés sont concernés), nous avons adopté à cette date la procédure du chèque emploi associatif, qui permet de déléguer à l'URSSAF la gestion des bulletins de salaires, le calcul des charges, les relations avec les autres organismes sociaux (Assedic, Retraite, Prévoyance...)

Le site internet du CFC a été complètement refondu début 2007 ; les informations qu'ils contiennent sont nombreuses et variées, et le site est régulièrement consulté par nos adhérents ; de plus en plus de visiteurs extérieurs y effectuent des demandes d'informations, qui se sont traduites par de nouvelles adhésions. Merci à Loïc Turbiau, Yves Leboucher et Gérard Fargeaud pour le travail accompli.

Quitus est donné au Président pour sa gestion, à l'unanimité des présents ou représentés

Rapport financier :

Rappel : les comptes présentés depuis 2006 correspondent à un exercice calqué sur l'année civile

Le compte d'exploitation de l'exercice 2006 fait apparaître un résultat relativement équilibré (excédent de 3300€, soit 4% des recettes.

Globalement, on constate une baisse des recettes et des dépenses, par rapport à l'exercice précédent :

- la baisse des recettes est liée :
 - o à la suppression de l'activité « batterie » à compter de septembre
 - o à la forte diminution d'élèves en Piano, également à partir de septembre
 - o à la baisse des tarifs des cours collectifs, notamment pour les tout-petits (baby-gym et découverte du judo pour les 4 / 5 ans)
- ces baisses de recettes sont en partie compensées par des « économies » sur le poste « salaires et charges » (diminutions du nombre d'heures payées aux professeurs de Piano et Batterie, suppression de la location du studio de Batterie à compter de septembre
- elles le sont également par la diminution des charges de gestion administratives de comptabilité et de paie.



Coignières Foyer Club

Une partie des économies réalisées étant liée au transfert de coûts de prestations extérieures vers du bénévolat, il est nécessaire de rester prudent sur leur évolution dans le temps, et de ne pas les répercuter directement sur les tarifs appliqués aux adhérents.

Il ne faut donc pas attendre de baisses importantes des tarifs pour la saison 2007/2008 ; ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est qu'il n'y aura pas d'augmentation, notamment pour les cours individuels de musique.

Le choix qui a été fait est de diminuer légèrement la demande de subventions municipales pour l'exercice 2007 (elles représentent de l'ordre de 40% du budget) et de profiter de l'excédent pour investir dans le matériel mis à la disposition des professeurs dans les différentes sections.

Il permettra également de développer les activités festives, notamment en faveur des plus jeunes, ou les manifestations sportives (tournois de judo, de Badminton...).

Pour répondre à la question d'un adhérent, cette décision n'aura pas d'incidence sur l'ouverture éventuelle de nouvelles activités en septembre ; en cas de difficultés, Monsieur Pailleux précise d'ailleurs qu'il est toujours possible de demander une subvention exceptionnelle, et de les réajuster pour les exercices à venir.

Monsieur Pailleux félicite le Bureau du CFC pour sa gestion.

Quitus est donné au Trésorier pour sa gestion, à l'unanimité des présents ou représentés

Nouveaux Statuts

Les statuts, dont la plupart des articles datent de la création de l'association, ont dû être révisés : en effet, la législation a évolué, et le maintien des agréments Jeunesse et Sport et Education Populaire passe par une mise en conformité des Statuts avec les textes en vigueur.

Les principaux changements :

- l'abaissement de l'âge de la majorité "associative" de 18 à 16 ans ; désormais les adhérents ayant 16 ans révolus pourront exercer eux-même leur droit de vote aux Assemblées Générale ; ils seront également éligibles au Conseil d'Administration,
- l'obligation de fixer un quorum minimum pour que les assemblées puisse délibérer valablement (le chiffre de 20 % a été retenu)
- l'obligation pour le Conseil d'Administration de représenter la réalité de l'Association dans sa répartition hommes/femmes

Le texte intégral des statuts est publié sur le site internet du CFC

Election au Conseil d'Administration

- **Membres sortants :**

Mme Béatrice FERRAND

Mme Claudine VIEL

M. Alain OGER

M. Gilles PETITJEANNOT

- **Se présentent :**

Mme Béatrice FERRAND – Mme Claudine VIEL – M. Alain OGER – M. Gilles PETITJEANNOT.

Le scrutin est organisé à bulletin secret

Les candidats sont tous élus à l'unanimité des présents et représentés.



Questions diverses

Le CFC fêtera ses 60 ans cette année ; il est envisagé d'organiser une grande manifestation à la rentrée pour fêter cet évènement ; Monsieur Pailleux, qui a gardé un excellent souvenir de la manifestation des 50 ans, suggère que l'on lui adresse un courrier précisant nos besoins (notamment la possibilité d'utiliser les Salons Saint-Exupéry).

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale ordinaire est close à 22h30.

Le Président :

Le trésorier :

Jean-Michel BOUVERET

Gérard FARGEAUD